

Conseil d'école du 24 Mars 2016 – école de Saint Paul

Présents :

Mme Rouchut (Maire), M. Lemarchand (conseiller municipal de la commission scolaire),
Mmes Chastagnier, Cany, Desroches, Augis, MM. Domeneghetty, Yesuthasan, Lambert (parents d'élèves)
Mme Reyné, MM. Longequeue et Chabrely (DDEN)
Mmes Brissard, Maillot, Martin, Martinez, MM. Martin et Rebérat (Enseignants)
Alette Bassard, Ninon Bathias, Samuel Delvert, Lucia Oriez (représentants des élèves)
* M. Barget (adjoint au maire, chargé des bâtiments communaux, invité par le directeur)

Excusés

Monsieur Rousseau, inspecteur de Limoges 6
Monsieur Coudert Damien
Madame Pachaud Karine, adjointe chargée des affaires scolaires, remplacée par Mr Lemarchand.

Sommaire :

- Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2015
- Concerts JMF
- Plan de sûreté
- DUERP
- Préparation de la rentrée 2016
- Liaison école collègue
- Projets sorties scolaires et Projet classe de découverte
- Délégation JMF
- Travaux
- Questions diverses.

Compte rendu du conseil d'école du 05 novembre 2015

Pas de remarque. Compte rendu validé.

Plan de mise en sûreté

- Plan à voter chaque année, en cas de risque majeur.
- Suite aux attentats du 13 novembre 2015, le PPMS a dû être refait.
- L'école de Saint Paul est concernée par :
 - Le risque tempête
 - le risque attentat (intrusion).... comme les autres écoles
- 2 malles ont été confectionnées (une pour chaque zone)

Rôle du personnel :

- Michel Rebérat active le plan
- Mme Martinez (bas), M. Martin (haut) veillent au bon fonctionnement du regroupement
- Mme Martinez (bas), Mme Baborier (haut) coupent les circuits
- Michel Rebérat s'assure que tout le monde est en sûreté
- Mme Martin gère les communications téléphoniques
- Mme Brissard contrôle les accès de l'établissement
- Tous les enseignants assurent l'encadrement des élèves
- Les consignes : En cas de tempête, les parents peuvent être avertis de venir chercher les enfants avant celle-ci.
- Si les parents n'ont pas récupéré leurs enfants, les élèves restent confinés à l'école, pendant la tempête.
- Il est possible de suivre les instructions à la radio (France bleu 103.5 Mhz ou France Info (105.5 ou France Inter 93.0)
- Un exercice de confinement a été réalisé en Janvier

Le plan est adopté à l'unanimité

DUERP

Les enseignants ont actualisé Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Ce document est mis à jour chaque année. Il a été envoyé à L'Inspection Académique et à la mairie. Les risques sont classés en 3 niveaux en fonction de la fréquence et de la gravité. Le plan de cette année tient compte des travaux actuels.

Toutefois, les enseignants demandent une prise en compte des problèmes d'évacuation des toilettes de maternelle.

De même, un effort est souhaitable en ce qui concerne le ménage (bureaux des enseignants, tables informatiques ou tables collectives, vitres, ateliers)

Préparation de la rentrée scolaire

Aucune mesure de carte scolaire n'est prise concernant l'école de St Paul. Compte tenu du secteur de collège associé, l'école de St Paul devrait intégrer la circonscription Limoges 7 à la prochaine rentrée scolaire. Les enseignants regrettent cette situation, car ils ont partagé de nombreux projets avec les collègues de la circonscription de Limoges 6 depuis de nombreuses années.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
11	15	10	24	21	14	17	18	130

Des arrivées sont encore possibles. Des gros effectifs sont attendus à la rentrée 2017. Un point sur les effectifs sera fait au mois de mai :

Mme Maillot fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre 2016.

Probable répartition des classes

- PS / MS : Karine Martin
- MS :GS : Nadège Martinez
- CP : Emmanuelle Brissard
- CE1 : poste à pourvoir
- CE2-CM1 : Fabien Martin
- CM1-CM2 : Michel REBERAT

Liaison école collège

- Questions des CM2 aux 6èmes
 - Réunion école / Collège : 1^{er} février en présence des enseignants de CM2, des directeurs d'école, du proviseur M. Guimbaud et Mme Gargaud (principale adjointe) et 4 professeurs
 - Portes ouvertes : 12 mars
 - Réponses aux questions par les 6èmes
 - visite du personnel de direction du collège, à l'école de Saint Paul ou d'Eybouleuf, le 3 mai de 18H30 à 19H30 afin de rencontrer les parents des futurs sixièmes. ***
 - Réunion école/ collège par rapport à la mise en place des nouveaux programmes
 - 16 juin après midi : visite du collège pour les CM2, préparation de la composition des classes.
- Mr Rebérat précise que les classes des sixièmes seront composées en fonction des demandes des parents et avec l'aval des enseignants.

*** Information d'après conseil : La visite de Madame la Principale adjointe aura finalement lieu le 10 mai de 18H30- à 19H30

Animations à l'école, à Saint Paul

- 8/9 Février : avec le SYDED : Halte au gaspillage
- Permis piétons : gendarmerie et MAIF (CE2)
- Sciences avec Récréa Sciences : le 29 mars (CE2/CM1/CM2), le 3 juin pour les autres classes
- Caisse d'assurance maladie : hygiène bucco-dentaire : 5 avril (CP)
- Exposition et animation : « Poussières de guerre », pour les classes du CE1 au CM2, les 19 et 23 mai.

Sorties culturelles ou rencontre avec les correspondants

- 26 novembre : Musée Adrien Dubouché (CM1/CM2)
- 26 novembre : classe de CE1/CE2 à l'IME d'Eyjeaux (correspondants)
- 11 décembre : Musée Adrien Dubouché (CP)
- 5 Janvier : Moulin du Gôt (CE2/CM1)
- 4 février : Musée des arts (Limoges) classe des CE1/CE2
- 5 mars : Moulin du Gôt (GS) (correspondants)
- 12 mai : classe de CE1/CE2 à l'IME d'Eyjeaux

Sorties sportives temps scolaire

- 24 novembre : cross à Saint Paul (CE1 à CM2)
- 24 janvier : aventures motrices maternelles à Pierre Buffière
- 1er mars : Ultimate (citoyen et anglais) à Limoges
- 8 avril : athlétisme maternelle (Eyjeaux)
- 9 mai : randonnée p'tit tour à la Jonchère (GS et CE2/CM1)
- 13 mai : multisports USEP à Saint Pardoux : (GS et CP) **** (Mr Rebérat rappelle que la licence USEP est obligatoire pour cette sortie.)
- 3 juin : athlétisme : cycle 3 à Pierre Buffière

Natation

Les séances de natation commenceront le 5 avril pour les CP, CE1, CE2.

Dates : 5, 26 avril ; 3, 10, 17, 24, 31 mai ; 7, 14, 21 juin

2 enseignants (E. Brissard et K. Martin), 3 adultes bénévoles agréés : (Messieurs Boutin, Grandjean et Lemarchand)

Transports et entrées pris en charge par la communauté de communes de Noblat

- Merci aussi à Mme Rebeyrol (également agréée qui remplacera 2 adultes absents lors de la première séance)
- en 2017, les classes qui participeront à l'activité ne sont pas définies. L'an prochain, compte tenu des effectifs et du créneau octroyé, il ne sera pas possible de prendre 3 niveaux comme cette année (CP-CE1-CE2). De plus, les nouveaux programmes mentionnent la notion de « savoir nager » en fin de cycle 3... Faudra t-il privilégier les plus grands ou continuer avec le cycle 2 ?

Rencontres USEP hors temps scolaire

- 2 décembre Cross à Couzeix
- 14 janvier : tennis de Table à Limoges
- 30 janvier : Hand Ball à Boisseuil
- 7 avril : Basket à Condat

- Activités cyclotourisme (avril et mai)
- Limousine USEP (cyclotourisme) : 4 juin
- Athlétisme à Beaublanc : 14 juin

Sorties scolaires de fin d'année

- PS/MS : Bibliothèque du Père Castor à Meuzac le 30 mai
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : village du Bournat le 9 Juin
- CP : Gouffre de Padirac et Rocher des aigles 23 juin :
- GS et CM1/CM2 : classe de découverte à Meschers du 22 au 24 juin.

Questions des représentants des élèves :

Est-il possible d'organiser une classe découverte à la neige ?

Mr Rebérat répond que c'est à y réfléchir avec un budget à prévoir, un sondage à faire... Il n'est pas opposé à l'idée, mais le coût pourrait être plus élevé.

Pour les sorties de fin d'année, l'enveloppe des transports octroyée par la municipalité (2500 €/an) étant limitée, le directeur propose que les transports soient financés à moitié par la coop et moitié avec l'enveloppe octroyée par la mairie.

Financement : voyage PS/MS : Père Castor

Dépenses		Recettes	
Transport	200	Transport (mairie)	100
Animation :	175	Parents (3€/enfants)	69
		Coop (transport et animation)	206
Total	375	Total	375

Financement : voyage des CP – à Padirac et Rocamadour

A la demande des représentants des parents d'élèves, la part des familles est abaissée à 8 €/enfant. Le montant du coût de ce transport a été renégocié avec l'entreprise Europ Voyages.

Dépenses		Recettes	
Transport	517	Transport (mairie)	258
Entrée Padirac:	160	Parents (8 €/ enfants)	160
Rocher des aigles	110	Coop (transport et animation)	369
Total	787	Total	787

Financement : Le Bournat classe des CE1/CE2 et CE2/CM1

A la demande des représentants des parents d'élèves, la part des familles est abaissée à 8 €/enfant. Le montant du coût de ce transport a été renégocié avec l'entreprise Europ Voyages.

Dépenses		Recettes	
Transport	700	Transport (mairie)	350
Entrée Bournat + animation	390	Parents (8 €/ enfants)	304
		Coop (transport et animation)	436
Total	1090	Total	1090

Financement classe de découverte à Meschers : classe des GS et des CM1/CM2

Dépenses		Recettes	
Transport	1286	Transport (mairie)	643
Hébergement	4172	Parents (70 €/ maternelle)	1400
Char à voile (CM)	546	Parents (80 €/ CM)	1680
Grotte de Régulus (GS)	76	Conseil départemental	286
Frais divers	150	Coop (transport et animation)	2221
Total	6230	Total	6230

Remarques des représentants de parents d'élèves :

Le coût du séjour des familles a augmenté par rapport à l'an dernier.

Monsieur Rebérat répond que l'an dernier à ce stade du projet, le budget prévisionnel était sensiblement le même (70 €/ enfant). Le montant final avait été réduit ensuite, car il y avait de nombreuses ventes organisées (plantes, bijoux réalisés par les GS, vente lors de la fête de l'âne). Monsieur Rebérat explique que cela demande beaucoup d'énergie en plus. Monsieur Domeneghetti explique que bien souvent ce sont les parents qui achètent eux même les objets mis en vente.

Mr Rebérat indique que malgré sa demande, il n'y aura pas de subvention municipale pour la classe de découverte.

Mme Rouchut rappelle l'importance du budget consacré à la rénovation de l'école

Coop USEP Saint Paul

- La coop financera à hauteur de **3232 €** les voyages de fin d'année. Le directeur regrette la non-participation de la municipalité au financement spécifique des classes de découverte. La Coop peut financer grâce au don de la Marelle : loto + dotation annuelle

Questions des parents d'élèves

- Y aura-t-il une vente de fleurs et une collecte de vêtements ?

Concernant la vente de fleurs : plusieurs problèmes ont été soulevés notamment le manque de place (compte tenu des travaux). Toutefois, cela semble réalisable sous certaines conditions : trouver un emplacement pour réceptionner les plants (proposition d'un barnum sur le terrain de sport), trouver des bénévoles (parents) pour s'en occuper et voir avec le producteur si il y a possibilité d'être livré en matinée afin d'assurer une distribution le jour même (un vendredi de préférence). Cette demande sera faite par Mr Rebérat auprès du producteur.

Concernant la collecte de vêtements : encore une fois le problème de place. D'autre part, l'an dernier, il s'agissait d'un concours organisé par la SYDED. A l'heure actuelle, aucune information n'a été transmise concernant une éventuelle reconduction de cette initiative. L'idée a donc été rejetée.

- Proposition : collecte de jouets et vente lors du vide grenier.

Concernant la collecte de jouets : le problème de place est à nouveau soulevé ainsi que l'avenir des éventuels invendus. L'idée a été rejetée.

De manière plus générale,

- les enseignants commencent à être gênés par le fait que l'école vende des produits pour financer les sorties. Ils estiment que ce n'est pas leur rôle.
- Par ailleurs, Mme Martinez ne fera pas d'objets à vendre avec ses élèves : l'an dernier, peu de parents se sont rendus disponibles pour tenir le stand dédié à ces objets lors de la fête de l'âne.
- Mme Rouchut rappelle que la mairie met à disposition la salle des fêtes et que la mairie reçoit tous les ans des demandes de troupes de théâtre qui ne demandent qu'à venir jouer à Saint Paul, souvent gratuitement. Cela peut être l'occasion à l'école de récolter des fonds (buvette, dons...). Toutefois, la salle des fêtes étant demandée, il faut prévoir cette soirée suffisamment tôt.

Enveloppe transport 2016

L'enveloppe allouée par la municipalité pour les transports 2016 pourrait être entièrement utilisée à la fin juin. Les transports entre septembre et décembre, devront être financés par la coop.

Temps Périscolaires

Ateliers proposés en Janvier-Février :

ateliers	niveaux
Jeu d'échecs	CE1/CE2/CM1/CM2
Courir	CE1/CE2/CM1/CM2
Musique	MS/GS
Play'Maïs	PS-MS-GS
Cuisine	CP/CE1/CE2/CM1/CM2
Etudes surveillées	CP/CE1 et CE2/CM1/CM2
Aide aux devoirs	CP/CE1/CE2/CM1/CM2
Un parent = Une profession	CE1/CE2/CM1/CM2

- Ateliers proposés en Mars – Avril

Ateliers	niveau
Patchwork	CE1/CE2/CM1/CM2
Peinture	CE1/CE2/CM1/CM2
Musique	PS/MS/GS
Contes	PS/MS/GS
Cuisine	CP/CE1/CE2/CM1/CM2
Etudes surveillées	CP/CE1 et CE2/CM1/CM2
Aide aux devoirs	CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Questions des représentants des parents d'élèves

Quelles sont les perspectives et les projets (reconduction de la gratuité, de l'aide du gouvernement) ?

Réponse de la Municipalité :

La municipalité reçoit une aide de l'Etat, car elle a rédigé un PEDT). Cette aide s'élève à 50 € par enfant, et elle est d'ors et déjà assurée pour les 3 prochaines années. Tant que la municipalité recevra cette aide, et que les associations de Saint-Paul continueront à intervenir, les activités resteront gratuites.

Précisions des parents :

Il faut souligner que c'est une chance d'avoir autant de bénévoles pour ces activités. Et à ce titre, il est demandé à certains parents mécontents sur d'éventuels couacs, de respecter cet investissement personnel... Un manque de reconnaissance est constaté ce qui conduit à une certaine démotivation des bénévoles.

Mr Rebérat tient également à remercier tous les bénévoles.

Questions des représentants des parents d'élèves

Les tarifs cantine et garderie sont annoncés en début d'année scolaire dans le règlement. Or ils sont susceptibles d'augmenter au premier janvier. Ne serait-il pas judicieux d'évoquer cette possible augmentation dans le règlement

Réponse de la Municipalité :

Le document signé en début d'année scolaire ne constitue en aucun cas un contrat. La mairie propose néanmoins d'ajouter, pour la prochaine rentrée, une indication sous une phrase de type : « Les tarifs de la cantine et de la garderie sont fixés par la commune, organisatrice de ces services, et sont révisables tous les ans au 1^{er} janvier.

Concerts JMF 2015-2016

- 12 Novembre : école des P'tits Roberts
- 29 février : Romantic Swing
- 7 avril : le merveilleux voyage de Nils Holgerson

Madame Martinez, présidente de la délégation JMF de Saint Paul indique que la pérennisation de la délégation pourrait se poser à terme si les demandes de subventions effectuées auprès des 8 municipalités concernées et communauté de communes concernées, n'aboutissaient pas. En effet, le tarif proposé (4€/enfant) ne peut être augmenté, le nombre d'élèves participant au concert guère plus.

dépenses		recettes	
P'tits roberts	1072	4 € x 286 enfants	1144 €
ROMANTIC SWING	1120	4 € x 277 enfants	1108 €
Voyage Nils Holgerson	1180	4 € x 285 enfants	1140 €
SACEM	150 €		
Total estimé	3522	Total estimé	3392 €

Le directeur, trésorier de la délégation JMF informe que les autres délégations de la Haute Vienne perçoivent des subventions municipales ou intercommunales. Si chacune des 8 communes concernées pouvaient participer un petit peu, la délégation de Saint Paul pourrait perdurer. Il informe le conseil qu'une telle délégation a existé au début des années « 90 » et qu'elle avait disparu car elle n'avait pu équilibrer son budget.

Madame Rouchut précise que la commune de Saint-Paul subventionne en nature (mise à disposition de la salle et chauffage).

Madame Reyné ajoute que les autres communes financent déjà les transports pour venir aux concerts.

Budget :

- Investissement bâtiments : Le directeur témoigne de sa satisfaction en ce qui concerne l'investissement concernant les bâtiments. Il s'interroge par contre sur quelques points du fonctionnement.
- Madame le Maire apporte des réponses rassurantes en ce qui concerne les équipements sollicités.

Remarque des parents

Appel au civisme de la part des parents d'élèves:

Les places de parking étant temporairement limitées, nous demandons aux parents, d'une part de ne pas monopoliser les places entre 8h45 et 9H afin de permettre à tous les parents de déposer convenablement leurs enfants, et d'autre part de faire un effort pour ne pas se garer à cheval sur deux places.

Mr Rebérat propose que ce soit aux représentants de parents d'élèves de préparer un mot à mettre dans le cahier. L'impact souhaité sera alors plus fort...

Questions des parents d'élèves concernant les travaux

Les parents soulignent les améliorations notables apportées au niveau de l'accès à l'école (éclairage, places pour les handicapés, nouvelle organisation des bus, élargissement de la voie).

- Ils ont également apprécié le mail d'informations envoyé par l'équipe maîtrise d'ouvrage.

Paul BARGET a confirmé qu'un autre mail serait rapidement envoyé pour faire un état d'avancement des travaux et a bien pris note de la satisfaction des parents. Des mails seront envoyés régulièrement.

- Cependant le parking reste un point dangereux : nous avons suggéré le prolongement du chemin piéton, le long du parking. Qu'en est-il ?

Paul BARGET explique que le prolongement du chemin piéton pose problème car le décaissement fragiliserait le poteau en béton servant à l'éclairage. Donc cette solution n'est pas envisageable ; il rappelle qu'il s'agit de circonstances exceptionnelles et qu'à l'avenir, ce passage sera le 'fond du parking' et donc cela ne devrait pas poser de problème.

La solution intermédiaire proposée est de faire une ouverture dans le grillage bordant le terrain. Ainsi, les enfants et parents pourront passer par le terrain de sport pour atteindre le chemin menant à l'école. Idem pour les classes se servant du terrain, elles ne seraient plus obligées de descendre jusqu'au parking.

- Evolution du chantier : la cour du bas va-t-elle subir des changements (augmentation de la zone de travaux, suppression temporaire du bac à sable) ?

Paul BARGET explique que la zone de travaux ne va pas augmenter. Des précisions sont apportées : la salle de motricité devrait être fonctionnelle d'ici fin juin 2016, un garage à vélo est envisagé sous le préau.

Bac à sable : Madame Maillot aurait aimé qu'il y ait un peu plus de sable dans le bac. Pour diverses raisons, il n'est pas prévu de renouvellement du sable.

- Le calendrier est-il à ce jour respecté ?

Paul BARGET explique que malgré les intempéries et les quelques imprévus survenus suite à la démolition, le calendrier est globalement respecté et table sur une fin des travaux pour la rentrée des vacances de Toussaint 2016.

- Comment l'équipe enseignante et le personnel gèrent-ils au quotidien les éventuels désagréments liés aux travaux ?

Les enseignants s'adaptent assez bien aux aléas du chantier, rien de particulier à signaler. Ils essaient d'anticiper au maximum.

- Toutes les consignes de sécurité sont-elles mises en œuvre par les entrepreneurs (certains parents s'étonnent de ne pas voir des filets de protection le long des échafaudages) ?

Paul BARGET explique que les filets sont obligatoires pour des travaux en façade (peinture/crèpis/ravalement...). Dans le cas de l'école, il s'agit d'échafaudages de couvreur qui ne nécessitent donc pas de filet de protection.

D'autre part, le chantier est suivi par un coordinateur SPS chargé de la sécurité.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée

Secrétaire de séance : Ben Yesuthasan

directeur : Michel REBERAT